

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
SCIENTIFIQUE
DU 4 JUILLET 1991**

Les décisions

- Approbations :
 - . du compte rendu du 14 mars 1991
 - . de la composition du bureau recherche
 - . de l'organigramme et de la déclaration de politique scientifique.

Procédure de soutenance de thèse

MM. Bernard Thierry et Michel Bury rappellent la complexité de la procédure de soutenance de thèse. Il est précisé que la période incompressible, entre la réception des 2 rapports (positifs) par le président de l'université et la date de soutenance, sera de 2 semaines. Un résumé de cette procédure sera diffusé ultérieurement aux membres du conseil par M. Bury.

Approbation du compte rendu du 14 mars 1991

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Bureau recherche

Le titre I du règlement intérieur, adopté par le C.A. du 27 juin 91, concerne les 8 commissions de l'université. L'une d'elles est le "bureau recherche" dont les membres sont élus par le conseil scientifique. Le président propose au conseil la composition de ce bureau : président ; vice-président recherche ; directeur école doctorale ; EEA (MM. Angué, Nongaillard) ; mécanique énergétique (M. Desmet) ; communication (M. Martinache) ; maths (M. Gaudier) ; lettres, langues et arts (Mme Pion, M. Horling) ; droit économie et gestion (M. Défossez) ; transfert (M. Ravalard).

Cette composition est approuvée à l'unanimité.

Politique contractuelle de recherche

1) Organigramme.

M. Bernard Thierry précise que l'université doit, pour la première fois, présenter un organigramme de la recherche.

M. Desmet précise qu'il existe un projet de regroupement entre les laboratoires de mécanique des fluides (LMF) et de conception des systèmes mécaniques et énergétiques (LCSME).

M. Diers signale la nouvelle dénomination de son labo : "mathématiques" (LAMATH).

De nouvelles liaisons sont proposées : du labo de modélisation mathématiques et informatiques (LM I)₂ vers le DEA AIH, du LIR F₂ vers le DEA électronique.

Un projet de DEA transdisciplinaire en lettres sera ajouté.

2) Déclaration de politique scientifique :

Après lecture du document, les modifications proposées sont les suivantes :

- au paragraphe a, ajouter "énergétiques" au LCSME et remplacer "l'équipe fluide" par "le" LCSME (4ème alinéa).

- au paragraphe a, 2ème alinéa, entre "se rapportait" et "seront poursuivis et étendus" remplacer le texte par les mots suivants : "à l'automatisation, la surveillance, l'ergonomie, la modélisation, l'exploitation des grands systèmes de production, de transports ou de services". Remplacer 5000 m² par 3500 m².

- au paragraphe b, 2ème alinéa, ajouter après "en cours" : "comprenant 1500 m² de constructions en cours pour l'antenne de Valenciennes". Ajouter "traitement de signal" et mettre CND en toutes lettres.

- au paragraphe g, après "complexes" ajouter "d'une part, sur les modèles d'aides à la décision d'autre part". Remplacer "suffisant" par "important". Modifier l'intitulé du labo de maths.

- au paragraphe f, supprimer "électronique et automatique" et remplacer par "la maintenance d'équipements, la sécurité dans le pilotage et l'exploitation des transports guidés".

- au chapitre V, supprimer le "s" à existants.

Les ajouts, l'organigramme et la déclaration de politique scientifique sont approuvés à l'unanimité.

Etaient présents :

Vice-Président Recherche : M. THIERRY

Collège A : MM. Bricout, Bruneel, Diers, Florent, Le Ray, Millot, Oudin, Vaillant.

Collège C : MM. Labraga, Lefebvre, Ourak.

Collège D : Mme Piron, M. Brassart.

Collège E : MM. Danjou, Krauss.

Collège F : M. Bury

Usagers : MM. Defaux, Mohamed, Parayre

Membres de droit : MM. Psonka, Van Ceulebroeck

Ont donné pouvoir : M. Gaudier à M. Bricout ; M. Ravalard à M. Oudin ; M. Moreau à M. Parayre.

Invités : Melle Steiner, MM. Mayeur, Martinache, Desmet, François-Heude, Fréville, Dorobisz, D.G. Thomas.

Excusés : MM. Malvache, Dumas (GEC Alstom), Cantegrit (CISE) Chevalier (Syndicat intercommunal).